

La voix chantée dans les Musiques Actuelles - Parcours intensif | VCMA_PI

Une préparation de la certification professionnelle « la voix chantée dans les musiques actuelles ».
80 heures du 11/09/2023 au 29/09/2023



FINALITÉS

Une préparation aux épreuves de la certification professionnelle « la voix chantée dans les musiques actuelles » enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences (fiche n° RS6101).

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Un stage intensif de 3 semaines à destination des artistes-interprètes, comédiens, musiciens, danseurs et autres professionnels du spectacle pouvant participer à des prestations scéniques ou enregistrées ayant besoin d'acquérir des compétences en techniques vocales des musiques actuelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (être capable de)

- Tirer pleinement parti de son instrument, la voix et le corps
- Préserver et pérenniser son hygiène et ses capacités vocales
- Interpréter et s'approprier une chanson, transmettre une émotion au public et en enregistrement
- Comprendre et utiliser les langages musicaux

CONTENU

Voix

Techniques de préparation physique et mentale - travail corporel, exercices respiratoires, sons, articulation, résonateurs, placement - singularité vocale - hygiène vocale, anatomo-physiologie

Musicalité

Utilisation d'un vocabulaire adapté approche et spécificités des répertoires théorie et culture musicales (harmonies, rythme, analyses des styles, structures et répertoires)

Voix chantée face à un public

Préparation physique et mentale pour chanter en scène - interprétation vocale - aisance scénique - gestion du stress - environnement professionnel

Voix chantée en situation d'enregistrement

Adaptation aux contraintes techniques de l'enregistrement en studio - singularité de son interprétation en enregistrement - relation avec l'ingénieur du son - Auto-évaluation de sa prestation enregistrée - préparation physique et mentale

LES ENSEIGNANTS ARTISTES PEDAGOGUES

Ils sont plus d'une trentaine, réguliers ou occasionnels, « artistes en activité » ou professionnels du secteur de la musique, ils encadrent et décadrent les artistes qu'ils accompagnent avec attention et bienveillance. Chacun dans sa discipline a développé des méthodes pédagogiques éprouvées depuis plusieurs années, sans perdre de vue les courants artistiques du moment.

Intervenant.e.s pressenti.e.s : Anouk Manetti • Anne-Claire Marin • Maryline Guitton • Francis Médoc • Mélanie Dahan • Bertrand Louis • Julien Rosa • Luc Alenvers • Tristan Haspala • Nesles • Albane Aubry

MODALITÉS, MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel • Formation intensive, synergie du groupe • Travail collectif, travail personnalisé • Approches corporelles • Respect de l'identité artistique et considération du rythme personnel et de l'expérience de chacun

SUIVI DE L'EXÉCUTION, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

• Épreuves VCMA • Feuilles de présence et certificat de réalisation de l'action de formation. • Formulaire d'évaluation de la formation • Suivi personnalisé des stagiaires

« La voix chantée dans les musiques actuelles » certification professionnelle enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences le 10/10/2019 (fiche n° RS6101 - Code NSF : 133 : Musique, arts du spectacle - Formacode : 45083 : chant). La certification atteste les compétences professionnelles dans 4 composantes (Technique vocale, musicalité, voix chantée face à un public, voix chantée enregistrée) évaluées comme suit par un jury professionnel : • Mise en situation de préparation vocale • Mise en situation d'interprétation d'une œuvre chantée avec un instrumentiste. • Mise en situation d'interprétation d'une œuvre chantée en public sur une scène de musiques actuelles amplifiées. • Phases d'entretiens (vérification des connaissances et auto-évaluation) • Soutenance orale d'un enregistrement en studio

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours équipées, Salle de concert, Studio d'enregistrement, Ressources documentaires, Accès internet

• PUBLIC VISÉ Chanteur.euse.s, Musicien.ne.s & Autres artistes-interprètes	• PRÉ-REQUIS Avoir une pratique professionnelle régulière de la scène	• CONDITIONS D'ACCÈS Sur dossier (lettre de motivation, bio et photo)
• DATES du 11/09/2023 au 29/09/2023	• HORAIRES 80 heures sur 3 semaine(s) / 5 jours par semaine de 10h à 18h	• EFFECTIF 3 à 7 personnes
• LIEU DE LA FORMATION ACP la Manufacture Chanson - 124 avenue de la République 75011 Paris	• COÛT DE LA FORMATION 2500 € ttc comprenant 1 présentation aux épreuves de certification	

FINANCEUR(S) EVENTUEL(S)

MON COMPTE FORMATION
AFDAS



La voix chantée dans les Musiques Actuelles - Parcours intensif | VCMA_PI

Formulaire de Pré-inscription :
<https://www.manufacturechanson.org/inscription-formation-professionnelle>



« 3 semaines qui font du bien! Ce coté intensif m'a permis de me confronter rapidement au travail à effectuer et de m'y attaquer dans le même temps ! De trouver une nouvelle liberté dans le chant, dans le travail et la découverte vocale, tout ça en toute bienveillance ! Merci » Clément (2021)

WWW.MANUFACTURECHANSON.ORG

« la SCOP Chanson » - SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À CAPITAL VARIABLE
reconnue par le Ministère de la Culture et de la Communication en tant qu'établissement d'enseignement artistique
124 avenue de la république, 75011 PARIS - 01.43.58.19.94 - acp@manufacturechanson.org
Siret 328 582 598 00046 - APE 90.01 Z - Centre de formation n°11753547075 - agrément Jeunesse et Sports n° 75JEP06-29
agrément « Entreprises Sociales et Solidaires » - Licences : 1-1062848, 2-1062849, 3-1062850